



Règlement Intérieur de la salle

RESPONSABILITE

En signant le contrat, vous acceptez le règlement de la salle.

Le locataire est seul responsable des personnes et biens présents lors de la fête à l'intérieur et extérieur de la salle, y compris aux abords des plans d'eau.

En cas de sinistre, détérioration ou perte imputable aux participants, les frais correspondants seront à votre charge. En conséquence, vous devrez fournir au propriétaire une attestation d'assurance responsabilité civile au lieu et dates de la fête.

Nous acceptons les 18 et 20 ans, seulement en présence de leurs parents sur toute la durée de la location.

Afin d'éviter tout désagrément avec les propriétaires qui habitent sur les lieux, vous vous engagez à ceux que les portes soient fermées lors de l'utilisation de la musique.

SECURITE

Pour la sécurité des personnes, le locataire doit respecter les consignes suivantes :

- Pour un repas places assises :80 personnes maximum.
- Assurer le libre accès des personnes aux issues de secours.
- Interdiction de fumer à l'intérieur de la salle, un cendrier est à disposition à l'extérieur.
- L'accès aux armoires électriques est strictement interdit.
- Baignade interdite sur les plans d'eau du site.

La salle étant située sur un site d'élevage, il est formellement interdit :

- pour des raisons de sécurité :

- D'utiliser pétards, feux d'artifice qui pourraient effrayer les animaux.
- Tout concert, fanfare à l'extérieur de la salle.

-pour des raisons sanitaires :

- Aucun animal dont chien ne sera admis ni à l'intérieur, ni à l'extérieur de la salle. Veillez à prévenir vos invités.

LES LOCAUX

La salle comprend 100 chaises, 20 tables de 6 personnes, un ensemble sono-micros sans fil, jeux de lumière, vidéoprojecteur.

A l'étage, il y a un dortoir avec 11 couchages (les matelas sont protégés par des protège matelas et draps housses), il faut apporter vos duvets.

La cuisine est équipée d'une grande chambre froide, gazinière professionnelle avec four, lave-vaisselle 3 mn, percolateur, cafetière, micro-onde, bouilloire, congélateur.

Il y a toute la vaisselle nécessaire pour 100 personnes, et ustensiles de cuisine. Vous devrez régler la vaisselle cassée, les prix sont affichés dans la cuisine.

Les produits d'entretien sont fournis. Vous devrez prévoir torchons, sacs poubelles, papier toilette.

Un container est à votre disposition pour les poubelles ; mis à part les bouteilles de verre qui ne devront pas rester sur place.

MODALITES DE RESERVATION ET DE PAIEMENT

Lors de la réservation, un acompte de 30% vous sera demandé et encaissé. Vous devrez fournir au plus vite une attestation d'assurance. La disponibilité de la salle ne sera effective qu'à réception du solde, et de la caution de 750€ avant remise des clés. Prévoir à ce moment là le RDV pour l'état des lieux final et la restitution des clés ; toute heure supplémentaire sera facturée 20€ de l'heure.

En cas d'annulation de la location, le locataire s'engage à notifier sa décision 3 mois à l'avance. Le chèque de réservation vous sera remboursé si cause exceptionnelle.

Le chèque de caution vous sera rendu après les festivités sous un délai de trois semaines, si le règlement a été suivi et si aucun dégât n'a été constaté après contrôle des propriétaires.

Tout temps passé à ranger ou nettoyer après le passage des locataires sera prélevé sur la caution.

NETTOYAGE

-Pour les personnes ne souhaitant pas faire le ménage, une prestation ménage vous est proposée pour 70€. Si le locataire prend en charge le nettoyage, vous devrez rendre la salle dans le même état de propreté que vous l'avez eu ; vous avez à votre disposition balais, aspirateurs, seaux avec serpillières, seaux, lavettes, produits ménagers.

-le matériel sera nettoyé avant d'être rangé : tables, chaises, vaisselles, équipements de cuisine.

-tous les locaux seront nettoyés : salle, cuisine, chambre froide, toilettes, terrasse. Et les poubelles vidées. Vérifiez la propreté des environs du bâtiment ; n'oubliez pas d'enlever les ballons que vous avez mis.

Merci de votre compréhension

Béatrice Briand